

De: Accès à l'information - Chaudière-Appalaches
Envoyé: 20 novembre 2024 10:34
À:
Objet: RE: 200883386_Demande d'accès à l'information
Pièces jointes: Documents transmis_142, avenue Saint-Joseph, Saint-Joseph-de-Coleraine.biffé.pdf; Art. 53-54.pdf; Avis de recours.pdf

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 30 octobre dernier, concernant la propriété sise au 142, avenue Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Coleraine.

Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande.

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Bureau de la Chaudière-Appalaches /MF

Direction de l'accès à l'information
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
www.environnement.gouv.qc.ca



CHAUDIÈRE-APPALACHES

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC :1925

NO LIEU :15226103

ANCIEN NO GTC :12124

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Fabrique de Saint-Joseph-de-Coleraine

NOM DE LA FICHE GTC : Fabrique de St-Joseph-de-Coleraine

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Parapublic

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receptideur(s) affecté(s) :Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

Saint-Joseph-de-Coleraine (Québec)

MUNICIPALITÉ

Saint-Joseph-de-Coleraine

MRC

Les Appalaches

CODE POSTAL

G0N 1B0

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE :45,9683111111

LONGITUDE : -71,3721027778

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Remplacement de réservoir souterrains (VS Règlement...produits pétroliers)

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			150
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² : 50

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :☐

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS	EAU SOUTERRAINE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	
TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE	

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE☐ Aucune☐ Présente☐ Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI☐ Aucun☐ En cours☐ Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE☐

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

CHAUDIÈRE-APPALACHES

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 1925 NO LIEU : 15226103 ANCIEN NO GTC : 12124

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL ☐ SOUS ENQUÊTE ☐ ANNÉE D'OUVERTURE : 1994

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS ☐ RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL ☐ ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE ☐

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	☐	☐	☐
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	☐	☐	☒ 1995
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		☒	☐

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION IN SITU RESPONSABLES DU DOSSIER

Enfouissement (à préciser) ☐ Langlois, Yvan

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU	QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT
	AVANT TRAITEMENT APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT: ☐

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

ANNOTATION DE LA FICHE

- Dossier inactif depuis 1995.

- Dossier archivé à l'été 1999.

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 1999-08-24

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2024-11-19



Gouvernement du Québec
Ministère des
Ressources naturelles

Direction des produits pétroliers

Charlesbourg, le 2 septembre 1994

Monsieur René Simard
Services Pétroliers Philgo Inc.
424, 2^e Avenue
St-Marc-de-Beauce (Québec)
G6E 1B6

OBJET : Commentaires sur les résultats d'analyses chimiques sur les sols
Fabrique de Coleraine

Monsieur,

Pour faire suite à notre discussion de ce matin concernant les résultats d'analyses effectuées sur les échantillons de sol prélevés à l'emplacement du réservoir d'huile à chauffage de la Fabrique de Coleraine, j'aimerais vous formuler les commentaires suivants.

Un seul des paramètres analysés soit les xylènes excède légèrement le critère B défini dans la politique de réhabilitation des terrains contaminés (MENVIQ, 1988) et ce pour deux échantillons provenant des parois le long des murs de l'église.

Étant donné la proximité des parois de l'excavation p-3 et p-4 des murs de l'église une surexcavation à ces endroits mettrait en danger les fondations du bâtiment. Il est donc de notre avis que pour des raisons de sécurité, il est plus prudent de ne pas excaver davantage et de refermer l'excavation existante.

Nous vous invitons pour terminer à communiquer avec le ministère de l'Environnement et de la Faune de votre région afin de discuter des objectifs de restauration et les méthodes appropriées pour les atteindre, si nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Diane Myrand
Diane Myrand, ing. M.Sc.
Hydrogéologue





Gosselin Pétroliers Philgo Inc.

1111, rue de la Paix, 1000, Québec, Québec H2N 1Y1

Je vous prie d'agréer, Monsieur,

l'assurance de ma haute considération.

Respectueusement,

Yves

M. Pierre Bouchard

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région de la Capitale-Nationale

Chambre de Commerce

J.P. Gosselin & Associés

Je vous prie d'agréer, Monsieur,

l'assurance de ma haute considération.

Respectueusement,

Yves

M. Pierre Bouchard

ENVIROLAB

Date d'émission du rapport: 94/09/12

Demande d'analyse : 001121

Sujet : ANALYSE DE SOL

Client : SERVICES PETROLIERS PHILGO INC.

Responsable : M. RENE SIMARD

Prélevé par : RENE SIMARD

Votre référence : FABRIQUE COLERAIN

Echantillon(s) reçu(s) le : 94/09/09

RESULTATS D'ANALYSE

		No Labo:	004324		
		V/Réf:	PILE		
PARAMETRE	Unité	D.Pr.:			
		H.Pr.:			
Huiles et graisses minérales	mg/kg				

Approuvé par:

MARC PACHEY, chim., M.Sc.

ENVIROLAB

Date d'émission du rapport: 94/09/01

Demande d'analyse : 001006

Sujet : ANALYSE DE SOL

Client : SERVICES PETROLIERS PHILGO INC.

Responsable : M.RENE SIMARD

Prélevé par : M.RENE SIMARD

Votre référence : DOSSIER FABRIQUE COLERAINÉ

Echantillon(s) reçu(s) le : 94/09/01

RESULTATS D'ANALYSE

PARAMETRE	Unité	No Labo: V/Réf:	003918 P-1	003919 P-2	003920 P-3	003921 P-4
		D.Pr.: H.Pr.:				
Benzène	mg/kg		<0.1	<0.1	0.1	0.2
Toluène	mg/kg		<0.1	<0.1	0.3	1.8
Ethylbenzène	mg/kg		<0.1	<0.1	1.1	3.7
p,m xylènes	mg/kg		<0.1	<0.1	5.0	16
o xylène	mg/kg		<0.1	<0.1	3.0	8.5

Approuvé par:

MARC PAQUET, chim.; M.Sc.

ENVIROLAB

Date d'émission du rapport: 94/09/01

Demande d'analyse : 001006

Sujet : ANALYSE DE SOL

Client : SERVICES PETROLIERS PHILGO INC.

Responsable : M. RENE SIMARD

Prélevé par : M. RENE SIMARD

Votre référence : DOSSIER FABRIQUE COLERAINE

Echantillon(s) reçu(s) le : 94/09/01

RESULTATS D'ANALYSE

PARAMETRE	Unité	No Labo:	003922	003923		
		V/Réf:	FOND EXC.	PILE		
		D.Pr.:				
		H.Pr.:				
Benzène	mg/kg		<0.1	0.3		
Toluène	mg/kg		0.1	4.3		
Ethylbenzène	mg/kg		0.2	6.1		
p,m xylènes	mg/kg		0.6	30		
o xylène	mg/kg		0.3	14		

Approuvé par:

MARCO PAQUET, chim., M.Sc.

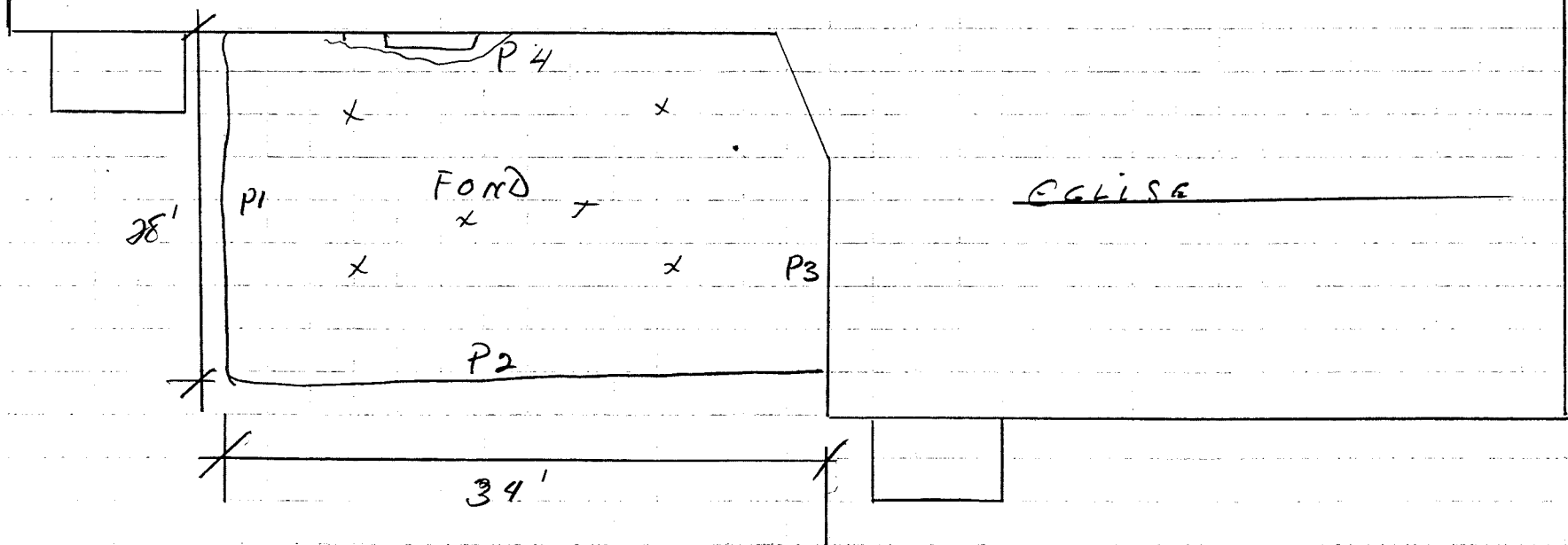
RÉSULTATS DES ANALYSES

DOSSIER: FABRIQUE COLERAINÉ

PARAMÈTRES (BTEX)	N/#labo:	3918	3919	3920	3921	3922	3923	Critères indicatifs de contamination		
		P1	P2	P3	P4	FEX	P.L.E			
	V/Réf:							A	B	C
Benzène	mg/kg	<.1	<0.1	0.1	0.2	<0.1	0.3	0,1	0,5	5
Toluène	mg/kg	<.1	<0.1	0.3	1.8	0.1	4.3	0,1	3	30
Ethylbenzène	mg/kg	<.1	<0.1	1.1	3.7	0.2	6.1	0,1	5	50
p,m xylènes	mg/kg	<.1	<0.1	5.0	16	0.6	30	0,1	5	50
oxylène	mg/kg	<.1	<0.1	3.0	8.5	0.3	14			

re: rs9

EGLISE COLEZAINE



EXORINATION 28' X 34' X 14'

PILE

Emulsion 15 UOY AGAS

Chaudière-Appalaches

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-12.01-02946-00 DATE DE RÉDACTION : 94 / 09 / 15
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 94 / 09 / 14
A M J

HEURE : - Arrivée : 11⁰⁰

- Départ : 11³⁰

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : SERGE TURCOTTE

. ACCOMPAGNÉ DE : _____

. LIEU INSPECTÉ

Eglise St-Joseph de Coleraine
142 Av. St-Joseph
Coleraine
COA 1B0

. ADRESSE POSTALE (si différente)

Fabrique de la paroisse de
St-Joseph de Coleraine
142 Av. St-Joseph
Coleraine
COA 1B0

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNES
RENCONTRÉES :

Aucune

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS CROQUIS PLANS CARTES
[] [] [] []
Nombre # #

ÉCHANTILLONS

[] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [] 1. _____
PRÉCISEZ

2. _____

. BUTS : Vérifier s'il y a présence de sol contaminé
et l'installation d'empreintes d'observation

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-12-01-02946-00 DATE DE RÉDACTION : 94 / 09 / 15
A H J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors de mon inspection, j'ai remarqué que la pile de matériel indiquée sur la croquis par-
mi par Philgo n'était plus sur place.
De même l'excauation a été remplie
et j'ai observé aucune odeur de produits
pétroliers à proximité de l'axe des travaux.
Par ailleurs, j'ai remarqué que l'on
avait procédé à l'installation d'un puits
d'observation à environ 1 mètre de la
fondation de l'église.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610.12.01-02946.00 DATE DE RÉDACTION : 94/09/15
A M J

3. CONCLUSION

Il n'y a pas de signes visibles de contamination sur place. De même, un ~~fact~~ d'observation a été mis en place et même ~~est~~ si les résultats indiquent que les critères de contamination de certains paramètres dépassent le critère B de la politique de réhabilitation des sols contaminés, j'estime qu'il n'y a pas lieu d'exiger de mesures supplémentaires en raison de la proximité des fondations de l'église et du faible risque de contamination de la nappe phréatique.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-12-01-02946-00 DATE DE RÉDACTION : 94/09/15
A M J

4. RECOMMANDATIONS

- Informer la fabrique qu'elle demeure responsable de la décontamination des lieux et qu'elle doit prendre les mesures requises pour éviter d'étendre la contamination.

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : SERGE THROGIE Serge Throgie 94/09/15
(nom) (signature) A M J

. VÉRIFIÉ PAR : CYRIL BOUCHER Cyril Boucher 94/09/20
(nom) (signature) A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Expédier une lettre à la Fabrique pour la tenir responsable de la contamination.



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale de la
Chaudière - Appalaches

N/D : 7610-12-01-02946-CD Date : 94-09-14

Photo : 1-2-3

Identification : Fabrique de St-Joseph de
Coleraine

Notes : Vue de l'axe de remblayage
près des fondations de l'église et
l'emplacement du puits d'observation



Photographies prises par:

Serge Turcotte

Page : ____ de ____

Le 29 septembre 1994

Fabrique de la paroisse de
Saint-Joseph-de-Coleraine
142, avenue Saint-Joseph
Coleraine (Québec)
G0N 1B0

N/Réf. : 7610-12-01 / 02946-00

Objet : Présence de sols contaminés sur votre propriété
située au 142, avenue Saint-Joseph à Coleraine

Mesdames,
Messieurs,

Nous sommes informés qu'à la suite du remplacement du réservoir d'huile à chauffage de votre église, il a été constaté que des sols contaminés, dépassant le critère B de la Politique de réhabilitation des terrains contaminés du Ministère, se trouvaient sur votre propriété.

Malgré le fait qu'une entente soit intervenue entre votre installateur (Services Pétroliers Philgo inc.) et le représentant du ministère des Ressources naturelles concernant la contamination du sol le long des murs de l'église, nous devons vous souligner la responsabilité qui incombe au propriétaire des lieux de suivre les principes de cette Politique de réhabilitation des terrains contaminés.

En conséquence, nous vous demandons donc de nous soumettre, d'ici au 28 octobre 1994, les mesures correctrices qui seront mises en place pour vous assurer que les sols et l'eau souterraine de votre propriété seront conformes aux principes de notre Politique de réhabilitation des terrains contaminés.

...2



Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Yvan Langlois, ingénieur, au numéro de téléphone (418) 387-4143.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le directeur régional adjoint,

A handwritten signature in cursive script, reading "Jean-Marc Lachance".

Jean-Marc Lachance

JML/lr

Paroisse St-Joseph de Coleraine

142, RUE ST-JOSEPH / COLERAIN, QC / G0N 1B0 / TÉL.: (418) 423-4198

Le 7 décembre 1994

Ministère de l'Environnement
et de la Faune,
a/s M. Yvan Langlois,
700, rue Notre-Dame Nord, Bureau E,
Ste-Marie (Québec)
G6E 2K9



N/Réf. : 7610-12-01 / 02946-00

Monsieur,

Suite à notre dernière conversation téléphonique au sujet de notre problème de sols contaminés autour de l'église de St-Joseph de Coleraine, je peux vous rappeler que notre fabrique a fait tout ce qui était humainement et raisonnablement possible de faire.

Ce dossier du remplacement du réservoir d'huile à l'église nous a déjà coûté \$ 10,945.42, alors que la soumission pour ces travaux avait été accordée pour \$ 4,200.00. La différence dans les coûts s'explique par le soin que nous avons apporté à tout remettre en ordre dans le sol. Je ne pense pas que le législateur nous demande de démolir notre église pour dépolluer les sols à 100%.

* Nous surveillerons régulièrement toute trace d'huile qui pourrait apparaître et nous solutionnerons le problème immédiatement s'il y a lieu.

* Si quelqu'un du voisinage se plaint à ce sujet, nous réglerons le problème sans tarder.

* Un trou sera percé ou creusé au sous-sol de l'église pour vérifier s'il y a présence d'huile dans le sol sous l'église.

* L'été prochain, une surveillance spéciale sera apportée autour de l'église et à l'endroit où se trouve le réservoir. Toute

Paroisse St-Joseph de Coleraine

142, RUE ST-JOSEPH / COLERAINE, QC / G0N 1B0 / TÉL.: (418) 423-4198

2.

trace de contamination sera enlevée sans tarder.

Enfin, nous vous assurons que nous suivrons l'évolution de ce dossier avec la prudence et la responsabilité d'un bon père de famille et avec un grand souci de l'environnement comme de bons et honnêtes citoyens dignes de ce nom.

Espérant le tout à votre entière satisfaction.

Bien vôtre,

art. 53-54

Arthur Beaulieu,
Ptre-administrateur pour
le Conseil de Fabrique de Coleraine